

Délibération de la Commission de régulation de l'énergie du 25 septembre 2013 portant vérification de la conformité du barème proposé par Vialis au 1^{er} octobre 2013 à la formule tarifaire fixée par l'arrêté du 27 juin 2013

Participaient à la séance : Philippe de LADOUCETTE, président, Hélène GASSIN, Olivier CHALLAN BELVAL et Jean-Pierre SOTURA, commissaires.

Conformément au décret n° 2009-1603 du 18 décembre 2009 modifié relatif aux tarifs réglementés de vente de gaz naturel, la Commission de régulation de l'énergie (CRE) a été saisie par Vialis, le 9 septembre 2013, d'une proposition de barème pour ses tarifs réglementés de vente de gaz naturel en distribution publique et à souscription au 1^{er} octobre 2013. Ce barème figure en annexe de la présente délibération.

1. Barème proposé par Vialis

Par rapport au barème en vigueur, applicable depuis le 28 juin 2013, le barème proposé répercute l'évolution des coûts d'approvisionnement de Vialis depuis cette date, estimée par le fournisseur à -0,034 c€/kWh en application de la formule en vigueur.

2. Observations de la CRE

L'arrêté du 27 juin 2013 a fixé la formule de calcul de l'évolution du coût d'approvisionnement de Vialis, qui a exercé son éligibilité.

La CRE a vérifié que l'application de cette formule entre le 28 juin 2013 et le 1^{er} octobre 2013 correspond à une baisse de -0,034 c€/kWh.

3. Avis de la CRE

La CRE constate que le barème proposé par Vialis est conforme à la formule tarifaire fixée par l'arrêté du 27 juin 2013.

La présente délibération sera publiée au Journal officiel de la République française.

Fait à Paris, le 25 septembre 2013

Pour la Commission de régulation de l'énergie,
Le président,

Philippe de LADOUCETTE

ANNEXE
Tarifs de vente du gaz naturel de Vialis
applicables au 1^{er} octobre 2013 (hors TVA et hors CTA)

Tarifs en distribution publique au 1^{er} octobre 2013

Tarifs	Prix
Tarif Binôme	
Abonnement en €/mois	13,04
Prix proportionnel en c€/kWh	5,085
Tarif B2S	
Abonnement en €/mois	74,35
Prix proportionnel Hiver en c€/kWh	4,834
Prix proportionnel Eté en c€/kWh	4,197
Tarif B2I	
Abonnement en €/mois	18,15
Prix proportionnel en c€/kWh	4,863
Tarif Général	
Abonnement en €/mois	3,36
Prix proportionnel de 1 à 140 kWh/mois en c€/kWh	7,960
Prix proportionnel au-delà de 140 kWh/mois en c€/kWh	7,306
Tarif Logement ou local vide	
Abonnement en €/mois	3,36
Prix proportionnel en c€/kWh	7,960
Tarif Général extinction	
Abonnement en €/mois	3,36
Prix proportionnel de 1 à 233 kWh/mois en c€/kWh	9,464
Prix proportionnel de 234 à 1 395 kWh/mois en c€/kWh	9,005
Prix proportionnel au-delà de 1 396 kWh/mois en c€/kWh	6,437
Tarif Binôme B en extinction	
Abonnement en €/mois	42,38
Prix proportionnel en c€/kWh	5,064

Tarifs à souscription au 1^{er} octobre 2013

Tarif à souscription journalière

Abonnement €/an	Prime fixe annuelle €/MWh/j/an	Prime fixe réduite d'été €/MWh/j/an	Prix proportionnel Hiver Tranche < 24 GWh annuels €/MWh	Prix proportionnel Eté Tranche < 24 GWh annuels €/MWh	Prix proportionnel Hiver Tranche > 24 GWh annuels €/MWh	Prix proportionnel Eté Tranche > 24 GWh annuels €/MWh
5 333,52	567,12	381,07	39,97	37,00	39,40	36,43

Tarif à souscription journalière 16 Bar*

Abonnement €/an	Prime fixe annuelle €/MWh/j/an	Prime fixe réduite d'été €/MWh/j/an	Prix proportionnel Hiver Tranche < 24 GWh annuels €/MWh	Prix proportionnel Eté Tranche < 24 GWh annuels €/MWh	Prix proportionnel Hiver Tranche > 24 GWh annuels €/MWh	Prix proportionnel Eté Tranche > 24 GWh annuels €/MWh
5 333,52	496,27	310,21	36,80	33,83	36,22	33,25

* Quantité annuelle déclarée > 50 GWh

Tarif à souscription mensuelle

Abonnement €/mois	Prime fixe annuelle €/MWh/mois/mois	Prix proportionnel €/MWh
570,92	1,498	41,00